



Direction des Services du Cabinet
Pôle communication
interministérielle

Tarbes, le 3^{er} septembre 2015

2015-067

Organisation d'élections à ESCOUBETS-POUTS le 04 octobre 2015

Par arrêté préfectoral du 03 septembre 2015, les électrices et électeurs de la commune d'ESCOUBES-POUTS sont convoqués le dimanche 04 octobre 2015 à l'effet d'élire trois conseillers municipaux.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, il aura lieu le dimanche 11 octobre 2015. Les heures d'ouverture et de clôture seront les mêmes que pour le premier tour.

Chaque candidat à cette élection doit obligatoirement déclarer sa candidature à la Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost – Avenue Monseigneur Flauss à Argelès-Gazost ou à la Préfecture – bureau des élections et des professions réglementées – rue des Ursulines à Tarbes du jeudi 10 septembre au jeudi 17 septembre 2015 inclus de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. La déclaration de candidature est effectuée personnellement ou par un mandataire muni d'un mandat signé par le candidat.

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h30)

Préfecture - Place Charles de Gaulle – CS 61350 –65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

Contact Presse : Pôle communication interministérielle 05.62.56.65.05